

Décision directe

Maintenance du logiciel marchés publics – contrôle interne

Le Maire de la ville de WAZIERS, délégué par le Conseil Municipal en vertu d'une délibération en date du 4 juillet 2020, de DOUAI, en application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DÉCIDE

De passer un contrat de maintenance 3P – Marchés Publics – Contrôle interne avec la société 3 P SARL 130 Boulevard de la Liberté – LILLE (59000).

La période s'étale du 23 mai 2022 au 23 novembre 2022 et le montant s'élève à 5 427.84 € HT soit 6 513.41 € TTC selon facturation ci-annexée.

Fait à WAZIERS, le 1^{er} Juillet 2022

**Le Maire,
Laurent DESMONS**

